

Lannion, le 01/02/2019 –8h00

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE

- **Titre concerné : LUMIBIRD (ISIN : FR0000038242)**
- **Marché concerné : Euronext (Compartiment C)**

La société LUMIBIRD a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société LOUIS CAPITAL MARKETS.

Ce nouveau contrat de liquidité d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pris effet le 1^{er} février 2019.

Il remplace, depuis cette date, le précédent contrat de liquidité signé avec la société Invest Securities qui avait pris effet le 1^{er} janvier 2008.

Pour la mise en œuvre de ce nouveau contrat de liquidité, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 1 414 titres,
- 380 769,60 euros en espèces.

La signature de ce nouveau contrat de liquidité fait suite à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

Suspension du contrat :

- Dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée.
- A l'initiative de l'émetteur dans certaines situations et en particulier par :
 - La suspension du cours par le marché Euronext Paris,
 - Une situation exceptionnelle du marché Euronext Paris, ou
 - Si l'émetteur ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou si le cours du titre ne se situe plus dans les fourchettes d'intervention.

Résiliation du contrat :

- Par l'Emetteur, à tout moment, avec un préavis de 15 jours, dans les conditions de clôture du compte de liquidité prévues au contrat de liquidité.
- Par l'Animateur, avec un préavis de 15 jours.
- Par l'Animateur lorsque le contrat de Liquidity provider qui lie l'Animateur à Euronext Paris est résilié.

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des lasers haute performance à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (production, défense, capteurs Lidar) et médical (ophtalmologie).

Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 500 collaborateurs et 100 M€ de chiffre d'affaires est présent en France, aux USA et au Japon.

Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris. FR0000038242 – LBIRD www.lumibird.com

Contacts

Groupe LUMIBIRD

Marc Le Flohic
Président Directeur Général
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Groupe LUMIBIRD

Pierre Vallalta
Chief Financial Officer
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Calyptus

Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
Tel. +33(1) 53 65 37 91
lumibird@calyptus.net